

Vibr'actions 2.0

— Crédit Mutuel —



VENDÉE ENERGIE TOUR : LA VOITURE ÉLECTRIQUE SE FAIT UNE PLACE DANS LE TRAFIC

📅 14 juin 2017

📍 Économie, Vendée

Les véhicules électriques, gaz et à hydrogène, ont un bel avenir devant eux ! Les actions de sensibilisation aux « déplacements propres » se multiplient comme par exemple la 4ème édition du Vendée Energie Tour qui vient de se terminer. Cet évènement est devenu une véritable vitrine pour la promotion de la mobilité électrique.

Un marché français qui se développe

Près de 22 000 voitures électriques ont été vendues en France en 2016, atteignant 1% des ventes automobiles. Ce faible pourcentage ne doit pas faire oublier que la mobilité électrique connaît une forte accélération auprès des entreprises et des particuliers.

Des obstacles bientôt contournés

Les principaux freins à l'achat sont le prix des voitures (plus de 23 000 € pour la Zoé), l'autonomie relativement faible des véhicules et un maillage encore insuffisant des points de charge.

Pourtant, le véhicule électrique est parfaitement adapté aux déplacements quotidiens (domicile, travail, courses, écoles), soit une moyenne de 35 km/jour. Et son usage s'avère particulièrement économique puisque 2€ de recharge permettent d'effectuer 100 km.



Ces bons indicateurs, l'amélioration des batteries, la baisse des coûts, l'engagement des constructeurs (Renault, Nissan, BMW...), la prise de conscience environnementale, présagent de la part croissante des voitures électriques dans le parc

automobile français. Les véhicules à un prix raisonnable, effectuant sans recharge 400, 500 km, seront la norme. Ces progrès permettent d'envisager qu'un quart des voitures sera électrique en 2020. Ils seront accompagnés par de nouveaux usages comme celui de l'auto-partage ou de la voiture autonome.

La mobilité douce a le vent en poupe en Vendée

La Vendée est un département pionnier dans le développement de la voiture électrique. Le SyDEV, compétent dans la mise en place des infrastructures de charge, a déjà installé 81 bornes publiques dont 6 rapides, dans 48 communes. Des places de stationnement y sont associées. Le SyDEV a également accompagné l'émergence de nombreux points de recharge privés. 20 bornes publiques supplémentaires devraient fleurir sur le département durant l'année 2017. Un badge, disponible pour 10 €, permet de se connecter 24h/24 et 7j/7 à ces bornes. Sur celles à charge rapide, 5 minutes suffisent pour récupérer 25 km d'autonomie et 30 minutes sont nécessaires pour faire le « plein » d'un véhicule de 25 kWh.



Le réseau de charge vendéen sous la lumière

La Vendée a choisi d'aller encore plus loin en expérimentant la recharge de voitures électriques à partir d'un réseau d'éclairage public. Le principe est simple : il s'agit de raccorder des bornes à charge lente (40 km d'autonomie en 2h) aux lampadaires. Trois mâts se sont ainsi vu équiper de boîtiers à la Roche sur Yon. Ils sont accessibles via une application smartphone. Ce dispositif, qui ne nécessite pas de tranchées supplémentaires, pourrait se voir étendu à des parkings d'entreprises, de copropriétés, de centres commerciaux... A terme,

l'objectif est de permettre à tous les vendéens d'être à 20 km maxi d'une borne.

Sources : SyDEV, Huffingtonpost.fr